



Procès-verbal de l'Assemblée Générale
Tenue le 21 juin 2018
Maison Marie Jeanne-Corbeil, 8535, Boulevard Pie-IX.

Ouverture à 10h25

Présences:

L'assemblée était composée de 65 membres : le quorum a été constaté

Ordre du jour

1. Ouverture
 - 1.1 Proposition de l'ouverture de l'assemblée
 - 1.2 Proposition des animatrices et de la secrétaire d'assemblée
 - 1.3 Mot de bienvenue
 - 1.4 Lecture et adoption de l'ordre du jour du 21 juin 2018
 - 1.5 Lecture et adoption des procès-verbaux du 22 juin 2017 et du 22 février 2018
2. Lecture du document de mise en contexte des derniers événements au sujet de Centraide
 - 2.1 Lecture et adoption des états financiers 2017-2018
 - 2.2 Reconduction du mandat de la firme comptable Jocelyne Loiselle inc. Pour 2018-2019
3. Bilans 2017-2018
Présentation, dépôt et adoption des bilans 2017-2018
4. Statuts et règlements de l'OPDS-RM
 - 4.1 Projet-Pilote proposé par le Conseil d'administration
5. Plan d'action 2018-2019
 - 5.1 Présentation du plan d'action pour l'année 2018-2019
 - 5.2 Adoption du plan d'action 2018-2019
6. Élections au Conseil d'administration pour l'année 2018-2019
 - 6.1 Explication du mandat des actives au Conseil d'administration
 - 6.2 Élection des quatre membres actives au Conseil d'administration
 - 6.3 Résultat de l'élection
 - 6.4 Entérinement des membres au Conseil d'administration
7. Autres, varia
8. Tirage pour les membres et mot de la fin
9. Levée de l'assemblée

Procès-verbal

1. **Ouverture**
Lucie Bastien déclare l'ouverture de l'assemblée
- 1.1 **Proposition de l'ouverture de l'assemblée**
*** Il est proposé l'ouverture de l'assemblée
Proposé par Pierre Provençal (MMJC)
Appuyé par Céline Bélanger (MMJC)
Adopté à l'unanimité
- 1.2 **Proposition des animatrices et de la secrétaire d'assemblée**
*** Il est proposé que Lucie Bastien soit à l'animation et que Marlon Martins soit le secrétaire

Proposé par Pierre Provençal (MMJC)
Appuyé par Louis Bourque (MAG)
Adopté à l'unanimité

1.3 Mot de bienvenue

Pierrette Charpentier prononce le mot de bienvenue ainsi que les règles de fonctionnement

1.4 Lecture et adoption de l'ordre du jour du 21 juin 2018

Pierrette Charpentier fait la lecture de l'ordre du jour du 21 juin 2018

***Il est proposé l'adoption de l'ordre du jour du 21 juin 2018 tel que présentée

Proposé par Marie-Claire Genest (MMJC)

Appuyé par Céline Bélanger (MMJC)

Adopté à l'unanimité

1.5 Lecture et adoption des procès-verbaux du 22 juin 2017 et du 22 février 2018

Lucie Bastien fait la lecture du procès-verbal du 22 juin 2017

Corrections :

Page 5 : le mot *Provençale* à été substitué par *Provençal*

Page 5 : le mot *Chantale* à été substitué par *Chantal*

***Il est proposé l'adoption du procès-verbal du 22 juin 2017 tel que corrigé

Proposé par Murielle Turpin (MAG)

Appuyé par Pierre Provençal (MMJC)

Adopté à l'unanimité

Marlon Martins fait la lecture du procès-verbal du 22 février 2018

Corrections :

Page 8 : le mot *Provençale* à été substitué par *Provençal*

Page 8 : le mot *Genais* à été substitué par *Genest*

***Il est proposé l'adoption du procès-verbal du 22 février 2018 tel que corrigé

Proposé par Maryse Conti (MAG)

Appuyée de Pierrette Charpentier (MMJC)

Adopté à l'unanimité

2. États financiers

Lucie Bastien fait la lecture du rapport financier annuel et répond aux questions posés.

2.1 Lecture et adoption des états financiers 2017-2018

***Il est proposé que les états financiers 2017-2018, adoptés par le conseil d'administration, soient aussi adoptés par l'assemblée générale.

Proposé par Josée Lafontaine (MAG)

Appuyé par Murielle Turpin (MAG)

Adopté à l'unanimité

2.2 Reconduction du mandat de la firme comptable Jocelyne Loiselle inc. pour 2018-2019

*** Il est proposé que le mandat de la firme comptable Jocelyne Loiselle inc. soit reconduit pour l'année de 2018-2019.

Proposé par Josée Lafontaine (MAG)
Appuyé par Flora Martinez (MAG)
Adopté à l'unanimité

3. **Bilan 2017-2018**

Maryse Conti fait la lecture du bilan intitulé « De la stupeur à la fureur ».

Suite à la lecture du bilan des activités

*** Il est proposé que l'ensemble du document « De la stupeur à la fureur » soit envoyé à Centraide.

Proposé par Jean-Maurice Demers (MAG)
Appuyé par Line Lalumière (MMJC)

Un amendement est proposé :

*** Il est proposé que le Comité de lutte soit responsable de décider le moment le plus opportun pour envoyer le document à Centraide.

Proposé par Louis Bourque (MAG)
Appuyé par André-Guy Charron (MAG)
Adopté à la majorité (34 votes pour, 7 votes contre, 2 abstentions)

Un rappel est fait par l'animation concernant le droit de vote. Plusieurs personnes ne votent pas, c'est votre droit, mais c'est dommage !

***Il est proposé que l'ensemble du document « De la stupeur à la fureur » soit envoyé à Centraide et que le Comité de lutte soit responsable de décider le moment le plus opportun pour l'envoyer.

Adopté à la majorité (29 votes pour, 13 votes contre, 4 abstentions)

***Il est proposé qu'une Assemblée extraordinaire soit tenue en février 2019 pour faire la mise au point aux membres concernant la situation de l'OPDS.

Proposé par Michel Labelle MAG
Appuyé par Flora Martinez MAG
Adopté à la majorité (51 votes pour, 2 abstentions, 0 contre)

Présentation, dépôt et adoption du bilan 2017-2018

***Il est proposé d'adopter le bilan 2017-2018 tel que présenté

Proposé par Nicole Moreau (MAG)
Appuyé par Danielle Charron (MAG)
Adopté à l'unanimité

4. **Statuts et règlements de l'OPDS-RM**

Lucie Bastien explique les deux projets pilotes 2017-2018.

4.1 **Projets-Pilotes proposé par le Conseil d'administration**

Premier projet-pilote :

Lucie Bastien reprend le schéma recommandé par le Conseil d'administration de l'OPDS-RM tenu le 19 juin 2017.

***Il est proposé d'adopter les modifications dans le Statuts et règlement concernant la composition du Conseil d'administration tel que présenté

Proposé par Normand Lapointe (MMJC)
Appuyé par Charles Seguin (MMJC)
Adopté à l'unanimité

Deuxième projet pilote :

***Il est proposé d'adopter le tirage pour la manif-action annuelle de l'OPDS-RM tel que recommandé par le Conseil d'administration de l'OPDS-RM tenu le 19 juin 2017.

Proposé par Normand Lapointe (MMJC)
Appuyé par Flora Martinez (MAG)
Adopté à la majorité (24 votes pour, 18 votes contre, 2 abstentions)

5. Plan d'action 2018-2019

Lucie Bastien lit le document du plan d'action 2018-2019

***Il est proposé que les formations à la permanence soient ouvertes aux membres actives.

Proposé par Louis Bourque (MAG)
Appuyé par Normand Charbonneau (MAG)
Adopté à l'unanimité

5.1 Présentation du plan d'action pour l'année 2018-2019

Lucie Bastien, Maryse Conti et Pierrette Charpentier lisent le plan d'action pour l'année 2018-2019

5.2 Adoption du plan d'action 2018-2019

***Il est proposé d'adopter le plan d'action pour l'année 2018-2019 tel que présenté.

Proposé par Flora Martinez (MAG)
Appuyé par Céline Bélanger (MMJC)
Adopté à l'unanimité

6. Élections au Conseil d'administration pour l'année 2018-2019

Candidature	Proposé par	Appuyé par	Accepte sa mise en candidature
Flora Martinez (MAG)	Maryse Conti	Josée Lafontaine	Oui
Josée Lafontaine (MAG)	Flora Martinez	Chantal Robillard	Oui
Maria Vania François (MAG)	Lucie Bastien	Murielle Turpin	Oui
Louis Bourque (MAG)	Jean Maurice Demers	Sylvie Tanguay	Oui
Jocelyne Pochard (MJC)	Pierre Provençal	Jasmin Bertin	Non
Jean Maurice Demers (MAG)	Louis Bourque	Jean-Luc Quesney	Non
Normand Charbonneau (MAG)	Jocelyne Coté	Maryse Conti	Non
Marie Claire Genest (MJC)	Lise Laforest	Lucie Bastien	Non
César Llerena (MJC)	Pierrette Charpentier	Lanouse Dessalines	Oui
Bernard Baranofsky (MAG)	Marlon Martins	Louis Bourque	Oui
Nicole Moreau (MAG)	Maryse Conti	Jean Maurice Demers	Oui
Sully Antoinette (MJC)	Pierrette Charpentier	Raymond Bélanger	Oui

Le dépouillement des votes a été effectué par Maryse Conti et Jean-Luc Quesney

6.1 Explication du mandat des actives au Conseil d'administration

L'explication est donnée par Lucie Bastien

6.2 Élection des quatre membres actives au Conseil d'administration

6.3 Résultat de l'élection

Les membres actives de la Maison Aline-Gendron qui siègeront au C.A. 2018-2019 sont :

- Flora Martinez (MAG)
- Louis Bourque (MMJC)

Les membres actives de la Maison Marie-Jeanne-Corbeil qui siègeront au C.A. 2018-2019 sont :

- César Llerena (MMJC)

* Pour le deuxième membre, le C.A, cooptera un membre actif de la MMJC.

6.4 Entérinement des membres au Conseil d'administration

Le Conseil d'administration 2018-2019 de l'OPDS-RM sera composé de :

Lise Laforest, présidente
Murielle Turpin, vice-présidente
Marie-Christine Latte, secrétaire
Flora Martinez, administratrice
César Llerena, administrateur
Louis Bourque, administrateur
Lucie Bastien, administratrice

* Un seul membre actif de la maison Marie-Jeanne-Corbeil a été élu.

7. Autres, varia

Aucun point.

8. Tirage pour les membres et mot de la fin

Le prix de 100 \$ relatif à la manif annuelle de l'OPDS-RM a été gagné par Irène Goupil (MJC). Les quatre prix de 25 \$ relatif à l'absence de déficit budgétaire de l'OPDS-RM ont été gagnés par Marie Vania François (MAG), Sylvie Tanguay (MAG), Louis Moses (MJC), Marc Ciccariello (MJC). Félicitations !

9. Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée a été proposé par Murielle Turpin (MAG) à 17h43.

Proposée par de Rolande Boyer (MMJC)

Adopté à l'unanimité

J'atteste, par la présente que le procès-verbal est fidèle au compte-rendu de l'assemblée générale du 21 juin 2018 et qu'il sera adopté à la prochaine assemblée générale.

J'atteste aussi, par la présente que la rapport financier 2017-2018 à été préparé par la firme comptable Jocelyne Loiselle inc. C'est à cet effet que le point 2.2 intitulé : **Reconduction** du mandat de la firme comptable Jocelyne Loiselle inc. pour 2018-2019 était inscrit et qu'une proposition fut votée pour réengager la même firme comptable.

Copie conforme certifiée

fait et signé à Montréal le 9 octobre 2018

Lise Laforest
présidente du Conseil d'administration